

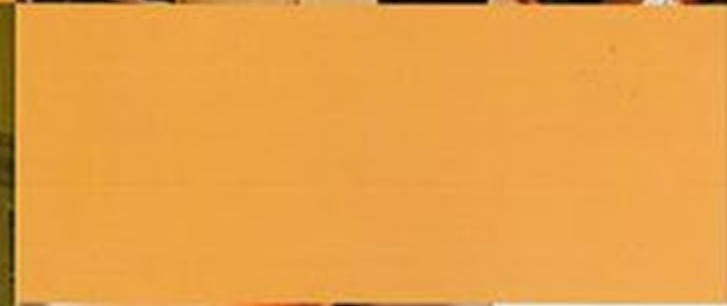
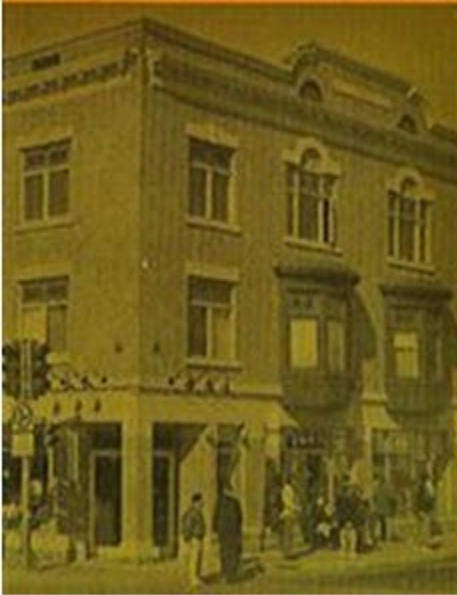


Rapport annuel 2020

Conseil de quartier
de Saint-Émile

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2020



CONSEIL DE QUARTIER

SAINT-ÉMILE

Avril 2021

MOT DE LA PRESIDENTE

Citoyennes et Citoyens de Saint-Émile,

La dernière année a été très bouleversante pour toutes et tous.

Nous avons dû nous adapter, innover et trouver des solutions à cette pandémie sans précédent. Votre conseil a dû lui aussi trouver une solution pour tenir ses rencontres et continuer ses implications dans le milieu. Nous sommes maintenant disponibles comme la plupart, par des rencontres en ligne. N'hésitez pas à nous interpeler et venir nous aider à faire avancer des dossiers qui vous tiennent à cœur.

Parmi les gros dossiers de l'année, la sécurité routière a été et sera un dossier qui nous occupera pour les prochaines années. Les parents des élèves du primaire ont été sollicités pour participer à l'élaboration d'activités de sensibilisation. Si vous désirez vous impliquer, il est encore temps ! Nous serons très heureux de vous accueillir et travailler avec vous.

Je remercie toutes les administratrices et administrateurs du conseil de quartier pour leur investissement en temps et en énergie afin de faire un succès de nos assemblées et activités. Votre conseil de quartier essaie par les moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix au sein de la ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur.

Vous savez vous pouvez faire la différence. Le conseil de quartier est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou préoccupations par courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).



Bonne continuation pour encore plusieurs années au Conseil de quartier de Saint-Émile. On souhaite aussi bon succès au prochain conseil d'administration. Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles en vidéoconférence pour les prochains mois et lors de nos promenades dans notre quartier.

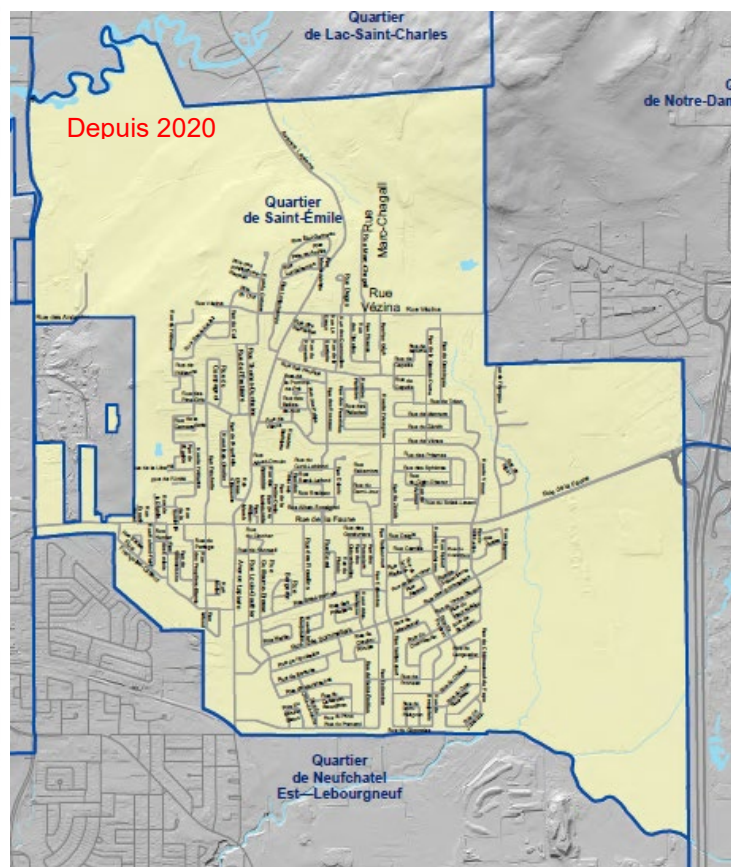
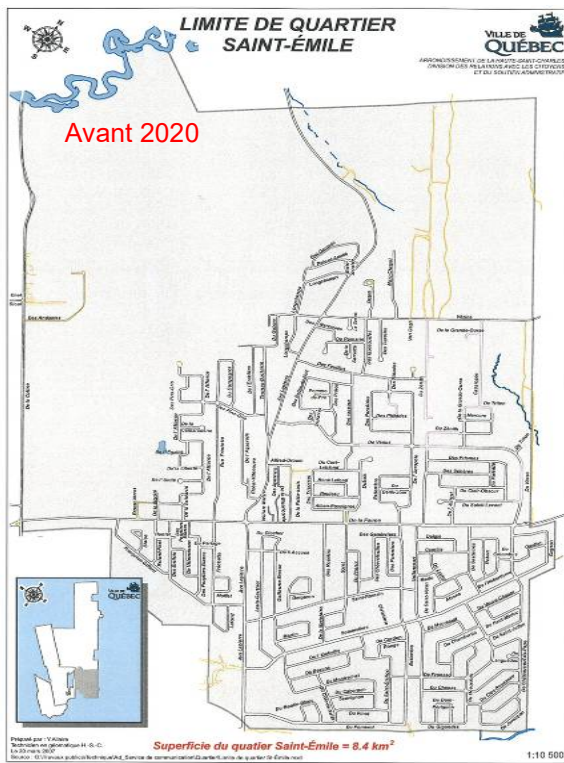
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2019-2020	2020-2021
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	--	Annie Lafrance
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard
Administrateur	Denis Saint-Pierre	Denis Saint-Pierre
Administrateur	David Lavoie	David Lavoie
Administrateur	Christine Jean	David Routhier
Administrateur	Jean Reny	
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseillers en consultations publiques	Maxime Gravel Renaud (2019-2020) et Marie Lagier (2020)	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007. Depuis 2020, il opère dans ses nouvelles limites :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2020, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2020			Public (pers.)
28 janvier	1 ^{re} assemblée	Ordinaire - présentielle	6
25 février	2 ^e assemblée	Ordinaire- présentielle	3
mars		Annulée (COVID)	
avril		Annulée (COVID)	
mai		Annulée (COVID)	
juin		Annulée (COVID)	
22 septembre	3 ^e assemblée	Ordinaire - visioconférence	0
27 octobre	1 ^e assemblée	Générale annuelle (2019) - visioconférence	7
24 novembre	4 ^e assemblée	Ordinaire - visioconférence	0
décembre	8 ^e assemblée	Annulée (Noël) - séance de travail	

En 2019-2020, avec l'ajout de nouveaux administrateurs, nous avons eu quorum lors des assemblées inscrites au calendrier. Notons que dans le contexte du confinement, les séances de mars, avril, mai et juin ont été annulées et les assemblées ont repris dès septembre 2020.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la ville de Québec dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/

3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, les objectifs qui font parties de la majorité de nos interventions ont été mis en vert tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec. Pour 2020-2021, le CQSÉ a mis l'accent et a comme priorité la Sécurité routière (en rouge).

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

4 RÉSOLUTIONS 2020

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions de l'année 2020 :

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
<p>DEMANDE D'OPINION CONCERNANT DES MODIFICATIONS À LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 62114Ha et 62145Ha (projet de développement résidentiel situé dans le prolongement des rues Saturne et de Capella) - R.C.A.6V.Q.287</p>		
<p>CQSÉ-20-CA-08 (24-11-2020)</p>	<p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que Saint-Émile a une forte densification de population, - que le nombre de jumelés augmente la densification, - que des habitations unifamiliales sont construites sur les rues avoisinantes, - que la qualité de vie des citoyens doit être maintenue, - la proximité des maisons dans le secteur touché, - le manque d'espaces verts dans la ville, - le manque d'espaces de stationnement, - que sur la rue de l'Apogée, l'espacement est de 10 mètres, <p>Le conseil de quartier de Saint-Émile approuve les modifications demandées mais exige un espace latéral de 10 mètres entre chaque jumelé. Il demande aussi à la ville d'étudier la possibilité d'ajouter 1 arbre de plus par lot et une zone tampon avec le secteur résidentiel déjà existant afin de conserver le plus d'espaces verts possible.</p> <p>La résolution a été adoptée à majorité des voix. 5 membres sont en faveur de la proposition et 2 membres se sont abstenus.</p>	<p>Dans les recommandations demandées, la ville a modifié le règlement pour imposer l'espace latéral de 10 m entre deux jumelés. Rien n'a été consenti pour améliorer l'espace vert (ajout arbre et zone tampon).</p>
<p>Intersection Lapierre/de la Faune</p>		
<p>CQSÉ-20-CA-11 (24-11-2020)</p>	<p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation de l'école du Beau-Séjour près de l'intersection Lapierre et de la Faune et le grand nombre de parents qui vont reconduire et chercher leurs enfants, - l'étroitesse des voies de circulation, alors qu'un véhicule veut tourner, - la forte congestion du trafic aux heures de pointe à cette intersection, <p>Il est proposé que la ville fasse une étude approfondie de la circulation (aux 4 axes) à l'intersection Lapierre-de la Faune aux heures de pointe.</p> <p>Il est aussi demandé d'évaluer la possibilité d'installer des feux clignotants avec priorité à gauche afin d'éviter les embouteillages.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>En 2021, la ville a répondu qu'il n'y avait pas d'ajustement possible aux feux de cette intersection. Le CQSÉ a demandé des explications.</p>

5 DOSSIERS COURANTS

5.1 Sécurité routière

Entre 2007 et 2019, le CQSÉ a déposé 28 résolutions touchant à la sécurité routière.

En janvier 2020, le CQSÉ a déposé un mémoire sur la sécurité routière dans le cadre de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec.

Ce mémoire a aussi été envoyé aux quatre autres conseils de quartier de La Haute-Saint-Charles car ils ont tous des revendications communes et il y a des problèmes récurrents comme : la sécurité des piétons, le peu de place pour les vélos, le manque de visibilité.

Dès le printemps, le conseil a été avisé que dans le cadre de la nouvelle stratégie de sécurité routière de la ville, des subventions de 3000\$ allaient être versées aux écoles et aux organismes pour des projets entourant la sécurité routière. Dès lors le conseil a commencé à évaluer plus en détail les endroits problématiques du quartier, cibler des zones d'interventions et des pistes de solution. En septembre, un membre du conseil est allé assister à la séance d'information de la ville concernant ce projet. À l'automne, des lettres d'intention de faire front commun dans cette démarche et cette demande de subvention ont été envoyées aux écoles du quartier. Une première rencontre a eu lieu en novembre puis il a été décidé de déposer la demande de subvention et de faire front commun avec les écoles du Beau-Séjour, de l'Accueil et l'Étoile du Nord pour un montant de 12 000 \$.

Le plan de déplacement actif en lien avec la sécurité routière aux abords des écoles est très attendu et les prochains mois permettront aux conseils de quartier de déployer les projets présentés à la ville.

5.2 Éclairage et passage piéton en face du centre communautaire

À la suite d'une demande concernant l'éclairage qui nous semblait inadéquat en face du centre communautaire vis-à-vis la traverse de piéton, la Ville a répondu en janvier 2020 que l'éclairage est adéquat et ne peut être changé à cause de la configuration. Compte tenu de la réponse non satisfaisante, une réponse plus étayée est demandée à la ville. En février, les lumières à cet endroit ont été changées pour passer du jaunâtre-orangé au blanc. En septembre, le conseil a eu l'information que des feux clignotants avec bouton d'activation sur demande seraient incessamment ajoutés au poteau indiquant la traverse piétonne et cet équipement a été installé tel que prévu.

5.3 Sujets divers

Certains autres points ont été portés à notre attention et discutés, soit :

- Le nouveau **développement sur le terrain de l'ancienne scierie Leduc** - inquiétudes quant aux sorties vers le quartier de Saint-Émile, à la densification, à la problématique du trafic routier et au déboisement et à la perte du milieu humide dans le secteur. Notons que ce terrain n'est pas inclus dans les limites du quartier de Saint-Émile mais que le développement aura une incidence sur notre quartier ;
- Inondation mineure sur un terrain localisé dans le secteur de l'Apogée malgré la mise en place d'un bassin de rétention ;
- Nouvelle école l'**Étoile du Nord** – questionnement quant aux dates d'ouverture, du bassin de la clientèle desservie et de l'accès sécuritaire sur le site et pour s'y rendre ;
- **Entreposage de véhicules hors d'usage** (Pièces d'autos Goulet) – suivant une réunion d'information concernant le projet d'inclure l'usage de ce commerce dans la grille de cette zone, le conseil est d'avis que le commerce répond aux critères et que le projet tel que proposé par la ville a bien du sens. Aucune demande d'opinion n'est demandée au conseil ;
- Suite à une consultation publique l'an dernier concernant la modification au règlement **R.C.A.6V.Q.266 – Secteur Boisé St-Émile** qui avait été rejetée et par les citoyens et le conseil de quartier, la ville a présenté une solution favorable pour tous : la ville a pris une photographie de la bande boisée protégée pour reconnaître les arbres existants et les propriétaires n'auront plus le droit d'en couper. Ils pourront toutefois en planter s'ils le désirent.

Enfin, le conseil maintient ses questionnements quant à l'harmonisation du quartier, le bien-fondé de la densification au détriment d'un quartier de qualité, l'aménagement et la conservation d'espaces verts, la mise en place de pistes cyclables, les problèmes de circulation (en période hors Covid) et de sécurité routière.

6 ÉTATS FINANCIERS

Au 1^{er} janvier 2020 le solde était de 1312,19 \$, auquel il faut retirer un montant de 337,65 \$ pour des frais déjà engagés qui n'avaient pas encore été encaissés en date du 1 janvier 2021. La Ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 418,00 \$ au conseil de quartier pour ses activités courantes. Le budget du conseil de quartier a principalement été utilisé pour les frais de secrétariat et les frais administratifs. Le solde au 31 décembre 2020 était de 902,33 \$.

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes les interlocuteurs privilégiés des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses, n'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit et on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou relancés en 2021.



305, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1E7

conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
(418) 641-6701, poste 3249
jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

Ou suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile